



U.E.M.S. Section and Board for Allergology and Clinical Immunology

L'UEMS, Union Européenne des Médecins spécialistes est née en 1958 d'une initiative franco belge pour représenter les médecins spécialistes près de la Communauté Européenne.

Aujourd'hui l'UEMS compte 37 Sections & Boards spécialistes correspondant aux différentes spécialités exercées à travers l'Europe.

Ainsi pour chaque discipline comme pour tous les sujets intéressant le monde de la santé en Europe, l'UEMS est devenu un expert reconnu et incontournable.

En matière d'accréditation des actions de Formation Médicale Continue par exemple, l'UEMS est le référent européen.

Pour en savoir plus visitez son site internet www.uems.net

L'UEMS est consultée dans deux domaines :

1. En matière d'organisation européenne de la santé des citoyens elle participe aux travaux sur
« Les Soins transfrontaliers »,
« Les nouveaux outils de la télé consultation médicale ou des soins médicaux via l'Internet »
« La durée du temps de travail des professionnels de santé »
« La libre circulation des patients et praticiens en Europe » etc ...
2. Dans le champ de chacune des spécialités médicales représentées, l'UEMS se donne comme objectif d'harmoniser et d'optimiser la formation et l'exercice professionnel en ciblant des standards d'excellence.

Comme ses homologues, la Section Allergologie de l'UEMS comprend en fait deux corps:

- La Section proprement dite qui représente la profession et regroupe les délégués professionnels soit un pour chacun des 27 pays de l'Union. Chaque membre a droit de vote. Le président est élu parmi ces membres, sa voix compte double.
- Le Board qui représente, lui, les Sociétés Savantes et regroupe des délégués issus des organes universitaires de chacun des 27 états européens. Le Board n'a qu'un avis consultatif, ses délégués n'ont pas droit de vote.

Pour la France le délégué professionnel désigné par le SYFAL et membre de la section est le Dr Jacques Gayraud. Le délégué universitaire désigné par la SFA et partie prenante du Board est le Pr Gabrielle Pauli. Tous deux doivent par ailleurs être adhérents à la CSMF, centrale syndicale française fondatrice de l'UEMS.

La Section et Board d'Allergologie (& Immunologie Clinique) de l'UEMS est présidée par le Prof. Jan De Monchy (Pays Bas). Le Prof. Jose Rosado Pinto (Portugal) assure le secrétariat du Board et le Dr Jacques Gayraud celui de la Section. La trésorerie est tenue par Mr. Barthold

Hornung (Allemagne). Rappelons les deux past présidents Prof Antero Palma Carlos (Portugal) puis Prof. Sergio Del Giacco (Italie).

1. La Section & Board travaille à la promotion d'une spécialité européenne d'allergologie. Cette spécialité en cinq ans s'appuie sur un tronc commun de deux ans de Médecine Interne ou de Pédiatrie. Sa structuration est bien développée au chapitre 6 de la Charte Européenne.
2. La Section & Board travaille à l'harmonisation d'une formation d'excellence en allergologie.
Le Core Curriculum en précise le contenu et les limites.
3. La Section & Board travaille à la validation d'une formation d'excellence en allergologie. Le Log Book est cet outil de validation pour la formation initiale théorique aussi bien que pratique.
Le process des Visites d'Accréditation des centres universitaires de formation est la garantie de la démarche qualité.
4. La Section & Board a ouvert le chantier de l'allergologie de demain.
Le « Blue Print » de l'allergologie européenne justifie la nécessité de promouvoir notre spécialité à travers le vieux continent.
Le « Professionnal Hand book » des allergologues européens va définir et préciser les modalités de pratique de notre métier en Europe.
5. En collaboration avec L'Académie Européenne d'Allergologie (EAACI), la Section & Board d'allergologie de l'UEMS a mis en place l'EAACI-UEMS Examination. Destiné à l'auto évaluation des allergologues européens, son obtention constitue un titre qui facilitera les échanges entre équipes allergologiques.
La 3^{ème} épreuve se tiendra à Londres le 5 juin 2010. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} avril prochain sur les deux sites Internet de l'EAACI et de la S&B d'Allergologie.
6. En cours de construction, l'EBAACI (European Board of Accreditation in Allergology & Clinical Immunology) va prochainement voir le jour. Issu d'une coopération fructueuse entre l'UEMS et sa Section & Board d'allergologie d'une part et l'EAACI d'autre part, sa mission sera de valider et d'accréditer une Formation Médicale Continue de qualité en Allergologie et à l'échelle du continent voir plus à la lumière d'accords passés avec d'autres nations telles que les Etats Unis d'Amérique, certains pays d'Amérique du Sud, le Japon ...

Le Section et Board de l'UEMS est donc très active. Vous pourrez retrouver tous ces points et d'autres encore sur son site Internet à l'adresse www.aciuems.com

Son secrétaire se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

Jacques Gayraud.